



L'Agence pour la Citoyenneté et la Performance des Organisations (ACPO) SA atteste que le système de management de



CERTIFICAT N° 21-0160.1

Service Cantonal de l'Agriculture

1951 Sion

a été audité et est certifié conforme aux exigences

VALAIS EXCELLENCE

ISO 9001 : 2015 - ISO 14001 : 2015



Pour les activités suivantes :

Service de l'agriculture (état-major, offices de l'économie animale, d'arboriculture et cultures maraîchères, de la viticulture, des paiements directs, des améliorations structurelles ainsi que l'école d'agriculture du Valais, le centre agricole de Viège, les domaines de Châteauneuf et du Grand Brûlé)

Ce certificat est valable du 06.05.2021 au 05.05.2024

Sa validité est garantie par les audits de surveillance annuels et son QR Code.

Pr Patrice Prunier le 10-06-2021
Directeur du comité de certification

